

CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 30 AOÛT 2022 A 20H00
Salle de Croas Ver

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE MUNICIPALE

- Installation d'un nouveau conseiller municipal
- Vote des commissions permanentes et représentants de la commune

CCPBS

- Groupement de commandes
 - o Externalisation d'un Délégué à la Protection des Données
- Solidarité Ukraine – Approbation de la répartition des coûts du personnel dans le cadre du dispositif d'accueil transitoire des réfugiés ukrainiens au sein de la Résidence Tréouguay de Pont-l'Abbé
- Reversement de la taxe d'aménagement à la CCPBS : détermination des modalités

FINANCES

- Décision modificative
- Subventions aux associations
- Convention de rétribution financière à un auteur

PERSONNEL

- Mise en œuvre du télétravail au sein de la collectivité
- Création d'un emploi permanent gestionnaire comptabilité, ressources humaines, SIVOM
- Modification du tableau des emplois
- Adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG29
- Mandat donné au CDG29 pour négocier un accord collectif
 - o Protection sociale complémentaire (risque santé et prévoyance)

URBANISME

- Avis de la commune concernant la soumission à évaluation environnementale des procédures de modification du PLU
- Cession de la parcelle BB 126 à Ty Scoul
- Dénomination de la rue entre Hent Kerboch'his et la rue du docteur Chauvel
- Dénomination d'une impasse au Croissant
- Rétrocession de la voirie du lotissement Bro ar Frouezh
- Acquisition de la parcelle comprenant la chapelle Saint Vital
- Convention de mise à disposition d'un terrain pour stationnement

MARCHES PUBLICS / TRAVAUX / PROJETS

- Valorisation du patrimoine « lavoirs et fontaines »
 - o Approbation du projet
 - o Demande de subvention au titre du dispositif « Valorisation et restauration alliant patrimoines naturels et culturels » de la Région Bretagne
- Répartition du produit des amendes de police 2021
 - o Mise en œuvre du plan de mobilité
 - o Déplacement d'un arrêt de bus

MARITIME

- Tarification de la location vélos du port





Combrit, le 24 août 2022

**A l'attention de Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil Municipal**

Objet : Conseil municipal du 30 août 2022
N/réfs. : CL/PLG/260822
P.J. : Ordre du jour du conseil municipal du 30 août 2022
Rapport préparatoire et pièces annexes
PV du conseil municipal du 31 mai 2022

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir prendre part à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à l'espace sportif de Croas Ver :

Le mardi 30 août à 20h00

Pour me permettre de présenter une réponse motivée, je vous invite, préalablement à la réunion, à formuler par écrit toute question que vous souhaiteriez aborder lors du Conseil Municipal (obligation de l'article L.2121-19 du CGCT).

En cas d'absence, merci de donner pouvoir à l'un des membres du Conseil.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma meilleure considération.

Christian LOUSSOUARN
Maire de Combrit – Sainte Marine

